## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### Édition Chronologique n° 44 du 12 juin 2020

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 6

#### DÉCISION N°D-20-002001/ARM/EMA/PERF/REG

portant création de la formation administrative " pôle opérationnel SÉCURITE ET ADMINISTRATION ".

Du 30 avril 2020

Bureau réglementation

# DÉCISION N°D-20-002001/ARM/EMA/PERF/REG portant création de la formation administrative " pôle opérationnel SÉCURITE ET ADMINISTRATION ".

Du 30 avril 2020 NOR A R M E 2 0 5 4 0 9 5 S

Texte(s) abrogé(s):

2 Décision N° 1243/ARM/EMA/PERF/REG du 28 février 2019 portant création d'un échelon de préfiguration du pôle opérationnel « ADMINISTRATION ET SÉCURITÉ ».

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM 110.3.5.5.1

Référence de publication :

La ministre des armées.

Vu le code de la défense, notamment ses articles R. 3232-21 à R. 3232-29 ;

Vu <u>Décret N° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement.</u>;

Vu Arrêté du 04 mai 2012 portant organisation de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense.;

Vu Instruction N° 9278/DEF/SGA/DAJ/D2P du 01 octobre 2015 fixant la procédure d'élaboration des textes réglementaires relatifs à l'organisation et aux attributions du ministère de la défense. ;

Vu le relevé de conclusions du comité exécutif ministériel du 19 novembre 2018 sous la présidence de la ministre des armées, n° 007587/ARM/CAB daté du 29 novembre 2018 (1),

Décide :

#### 1. CRÉATION.

Dans le cadre du plan de transformation de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense (DIRISI), le pôle opérationnel "SÉCURITE ET ADMINISTRATION" est créé en tant que formation administrative à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

#### 2. SUBORDINATION

Le pôle opérationnel "SÉCURITE ET ADMINISTRATION" est placé sous l'autorité organique et fonctionnelle du directeur central de la DIRISI.

#### 3. AUTOMATISATION.

Clair libellé de la formation : pôle opérationnel " SÉCURITE ET ADMINISTRATION ".

Code d'identification dans le référentiel en organisation : 0Al0.

Implantation géographique : Rennes (35000).

Le pôle opérationnel " SÉCURITE ET ADMINISTRATION " comprend :

- un centre national de mise en œuvre des intranets à Maisons-Laffitte (78000) (Code CREDO 0Al000M);
- un bureau messagerie informatique opérationnelle à Houilles (78800) (Code CREDO 0Al000R);
- un centre national de mise en œuvre des intranets à Rennes (Code CREDO 0Al000P);
- un centre national de mise en œuvre des intranets à Toulon (83000) (Code CREDO 0Al000Q) ;
- un centre opérationnel de la sécurité à Maisons-Laffitte (78600) (Code CREDO 0Al000N) ;
- un centre opérationnel régional de la sécurité à Brest (29000) (Code CREDO 0Al000C);
   un centre opérationnel régional de la sécurité à Bordeaux (33000) (Code CREDO 0Al000B);
- un centre opérationnel régional de la sécurité d'Ile-de-France à Suresnes (92150) (Code CREDO 0Al000D) ;
- un centre opérationnel régional de la sécurité à Lyon (69000) (Code CREDO 0Al000E) ;
- un centre opérationnel régional de la sécurité à Metz (57000) (Code CREDO 0AI000F) ;
- un centre opérationnel régional de la sécurité à Rennes (35000) (Code CREDO 0Al000G);
- un centre opérationnel régional de la sécurité à Toulon (83000) (Code CREDO 0Al000H).

#### 4. DISPOSITIONS FINALES.

La <u>décision n° 1243 /ARM/EMA/PERF/REG du 28 février 2019</u> est abrogée.

L'échelon de préfiguration du pôle opérationnel " SÉCURITE ET ADMINISTRATION " est dissous à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

La présente décision, qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020, est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation,

Le général de corps d'armée aérien, Sous-chef d'état-major " performance " de l'état-major des armées,

Bruno PACCAGNINI.

Notes

(1) n.i BO